Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA PRUNET
Numéro du lot	fd15-296
COMMUNE(S)	PRUNET
Massif chevreuil	Châtaigneraie Centrale
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	BRUEL Jean-Baptiste
Qualité	Propriétaire
Adresse	Le Garric, 15130 PRUNET
Téléphone (fixe et portable)	0643382184
Courriel	jbbruel@gmail.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 973.00	Surface Totale: 2672.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2022 / 2023

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					25		
Réalisation année précédente					25		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Hausse		
Attribution théorique					31		
DEMANDE 2022 / 2023					27		

Fait le lundi 28 février 2022 à PRUNET Signature